

Entre

race result AG

Joseph-von-Fraunhofer-Straße 11
D-76327 Pfinztal

Par email à:

shop@raceresult.com

représenté par son PDG Sönke Petersen

ci-après dénommé „RACE RESULT“

et

Num. client : _____

Club / société : _____

Nom : _____

Rue : _____

CP Ville : _____

Pays _____

ci-après dénommé „l'organisateur“

s'engagent sur le présent contrat:

§ 1 Objet du contrat

- a) L'organisateur utilise la plateforme en ligne my.raceresult.com proposée par RACE RESULT pour faire la promotion d'événements sportifs, ainsi que pour donner la possibilité aux concurrents de s'inscrire en ligne et de payer leurs droits d'inscription.
- b) Dans le cadre de l'inscription en ligne, RACE RESULT agit en tant que simple intermédiaire dans l'application du contrat de participation, qui lie les concurrents à l'organisateur. Le contrat de participation ne lie en aucun cas RACE RESULT aux concurrents.
- c) L'organisateur paramètre un fichier événement dans le logiciel RACE RESULT 12, comprenant toutes les informations nécessaires. Celles-ci incluent entre autres les tarifs d'inscriptions, le nombre maximum de concurrents admis, et les conditions de participation.
- d) Les données des concurrents sont accessibles à l'organisateur en temps réel dans le logiciel RACE RESULT 12. Les frais d'inscriptions sont versés à l'organisateur à la fin de chaque mois.

§ 2 Frais

- a) RACE RESULT prélève pour chaque inscription en ligne et pour le traitement de chaque paiement en ligne des frais dépendant de la méthode de paiement choisie.
- b) L'organisateur définit librement quelles méthodes de paiement il souhaite proposer aux concurrents. Les frais hors TVA s'élèvent à l'heure actuelle pour chaque méthode de paiement à:
- | | |
|--------------------------------|-----------------|
| Prélèvement (SEPA): | 0,06 EUR + 1% |
| Carte de crédit : | 0,65 EUR + 4% |
| PayPal EUR : | 0,78 EUR + 4% |
| PayPal GBP : | 0,78 EUR + 5% |
| PayPal USD : | 0,78 EUR + 4% |
| PostFinance : | 0,65 EUR + 3% |
| Sofortüberweisung.de : | 0,55 EUR + 2,5% |
| Virement vers l'Allemagne : | 1,00 EUR |
| Virement vers la Suisse : | 1,50 EUR |
| Bulletin de versement Suisse : | 1,50 EUR + 1% |
- RACE RESULT se réserve le droit de modifier ces frais de paiement à tout moment.
- c) L'organisateur reçoit une facture pour les frais de paiement, comprenant la TVA. Les frais de paiement sont déduits du montant total des inscriptions en ligne avant versement de celui-ci.

§ 3 Versement des tarifs d'inscription

- a) Les droits d'inscriptions sont reversés à l'organisateur à la fin de chaque mois, sur ce compte en banque :

Titulaire du compte : _____

IBAN: _____

SWIFT/BIC: _____

- b) Le délai de versement dépend de la méthode de paiement choisie par le concurrent :

Prélèvement SEPA:	10 jours
Carte de crédit :	20 jours
PayPal :	10 jours
PostFinance :	10 jours
Virement :	après réception du paiement

Le versement mensuel n'est effectué que si le montant dépasse 100 EUR/GBP/CHF/USD, ou si l'événement a eu lieu.

- c) Les tarifs d'inscription sont versés dans la devise du pays où se déroule l'événement.
- d) L'organisateur assume les pertes ou les profits pouvant résulter des variations du taux de change.
- e) RACE RESULT fournit à l'organisateur un relevé complet de toutes les transactions.

§ 4 Défaits de paiement

- a) L'organisateur assume tous les frais en cas de défaut de paiement d'un concurrent, notamment si un prélèvement ou un paiement par carte de crédit échoue.
- b) Suite à un défaut de paiement par carte de crédit ou prélèvement, le concurrent a la possibilité d'effectuer un virement du montant du tarif d'inscription, plus des frais de défaut de paiement.
- c) L'organisateur est conscient que des frais de défaut de paiement peuvent s'appliquer jusqu'à 6 mois après le paiement pour les cartes de crédits, et jusqu'à 8 semaines après le paiement pour les prélèvements.
- d) Ces frais sont également déduits des versements mensuels.
- e) Si des frais de défaut de paiement surviennent après le dernier versement, l'organisateur autorise RACE RESULT à prélever le montant de ces frais sur le compte bancaire dont les coordonnées figurent ci-dessus.

§ 5 Obligations de l'organisateur

- a) L'organisateur s'engage à n'utiliser l'inscription en ligne sur my.raceresult.com que pour des événements qu'il organise ou pour lesquels il fournit des services.
- b) L'organisateur s'engage à fournir des informations précises et valides concernant la structure organisatrice, et le destinataire des paiements sur la page Contact de son événement sur my.raceresult.com.

Le client s'engage à gérer à ses frais tous les imprévus, y compris :

- a. Les erreurs de configuration du fichier événement, en particulier des tarifs d'inscription
- b. Le remboursement éventuel des frais d'inscription aux concurrents

§ 6 Avenants

Toutes les modifications apportées à ce contrat entre RACE RESULT et le client doivent faire l'objet d'un avenant sous forme écrite, signé par les deux parties. Les accords oraux n'ont aucune valeur contractuelle.

§ 7 Dispositions finales

Si une disposition du présent contrat est ou devient invalide, cela n'affecte pas la validité des autres dispositions du contrat. La disposition invalide sera remplacée par une disposition légalement valable qui se rapproche le plus du but visé.

§ 8 Lieu de juridiction

Le lieu de juridiction est Karlsruhe, Allemagne.

Pfinztal, le

Sönke Petersen
PDG race result AG

_____, le _____
Lieu, Date

Votre signature